

Conditions de vente

Le conditions de vente suivantes règlent les modalités et conditions de vente au Client des produits Archiplast srl (ci-apres denommé Fabricant), sous marque MOMA Design.

Toutes les offres et confirmations de commande sont soumises aux conditions suivantes.

1. PRISE D'EFFET

Le tarif présent est en vigueur à partir du 01.03.2022 et il annule et remplace le tarif précédent. Le Fabricant peut dans tous les moments et sans préavis changer prix et produits dans le tarif.

2. OFFRES ET COMMANDES

- 2.1 Les offres et les confirmations de commande avec relatives fiches techniques doivent être impérativement approuvées par écrit par le Client.
- 2.2 Les temps de production de la commande sont calculés à partir de la date de la confirmation, selon paragraphe 3, TEMPS DE PRODUCTION.
- 2.3 La validité d'une offre et indiqué sur le devis. Les offres expirées ne peuvent plus être considérées comme valides et elles doivent être remplacées par nouvelles offres. Le Fabricant se réserve le droit de modifier ou actualiser les prix.

3. TEMPS DE PRODUCTION

- 3.1 Dans les confirmations de commande sont indiqués les temps nécessaires pour produire la commande. Les temps pour le transport ne sont pas inclus.
- 3.2 La confirmation de la commande par le Client implique l'accord aussi sur le temps de production spécifiés par le Fabricant.

4. LIVRAISONS

- 4.1 La marchandise est toujours chiffré condition départ d'usine (ex-works).
- 4.2 Les retards de livraison et les temps indiqués par le transporteur ne sont pas une responsabilité du Fabricant. La marchandise livrée en retard ne sera pas remboursée.
- 4.3 Dans la confirmation de commande sera indiqué le coût de transport chiffré par transporteurs externes. Le Client peut accepter la proposition ou la refuser.
- 4.4 Dans le cas du transport a moyen vecteur, tous les anomalies et les dommages de la marchandise doivent être contestes au vecteur par le Client, qui doit vérifier l'état de l'emballage au moment de la livraison et signaler par écrit sur les documents de transport les éventuelles anomalies, autrement les contestations de la marchandise acceptée sans réserve ne seront pas acceptées et la garantie pas appliquée.
- 4.5 La livraison sur sites sans personnel et moyens affectés au déchargement de la marchandise n'est pas possible. Si ce condition n'est pas respectée, ça annule la garantie des produits.

5. EMBALLAGES ET ANOMALIES

- 5.1 La typologie de l'emballage est choisie exclusivement par le Fabricant, sauf si différemment défini avec le Client en phase contractuelle.
- 5.2 Le fournisseur a le droit de livrer toute la marchandise avec la même destination dans une seule caisse. Chaque produit dans tous cas sera bien emballé avec les indications du produit et la contremarque indiqué dans la commande par le Client.
- 5.3 Eventuelles demandes de livraison en caisses séparées comportent des frais pour les caisses supplémentaires et transport.
- 5.4 Le Fabricant n'est pas responsable de l'élimination des déchets d'emballage.

6. PRIX

Le Fabricant peut changer les prix de liste en tous le moments et sans préavis. Les prix sur les tarifs sont BRUT et sans TVA.

7. PAIEMENTS

- 7.1 Les conditions de paiement indiquées sur les factures sont impératives.
- 7.2 Des intérêts selon la valeur légale seront imputés au Client pour retard ou absence de paiement.
- 7.3 Le retard ou le défaut de paiement annule la garantie des produits, selon paragraphe 8, GARANTIES ET INTERVENTIONS EN GARANTIE.

8. GARANTIES ET INTERVENTIONS EN GARANTIE

- 8.1 Nos produits ont une garantie de 2 ans.
- 8.2 Le défaut de paiement ou le paiement en retard des factures annule automatiquement la garantie, jusqu'au le paiement du crédit.
- 8.3 La garantie est limitée aux produits fabriqués par le Fabricant, qui n'a aucune responsabilité pour les dommages causés par mauvaises utilisations ou installation de ses produits
- 8.4 La garantie est valide à condition que le défaut de fabrication, du matériel ou d'installation peut être démontré.
- 8.5 La garantie couvre seulement les pièces de rechange. Quand on ne peut pas démonter la pièce à remplacer il faut restituer le produit entier, bien emballé dans son emballage original.
- 8.6 Les frais de démontage et de réassemblage, les frais pour charger et décharger les produits et les frais des travaux ne sont pas couverts par la garantie.
- 8.7 Les conditions de garantie ne peuvent pas être appliquées dans le cas de dommages pas de notre faute.
- 8.8 Toutes les interventions sur nos produits faites de la part de tiers non autorisés causent l'annulation de la garantie sur le produit entier ou sur parties du produits.
- 8.9 Interventions sur place ne sont pas prévues. Demandes éventuelles des interventions en garantie doivent être adressées au Fabricant, qui vérifiera faisabilité et délai.
- 8.10 Les cas pas inclus dans les points précédents doivent être considérés comme dehors de garantie et ils seront par conséquent objets de cotation commerciale.

9. RECLAMATIONS ET RESTITUTIONS

- 9.1 Les anomalies doivent être communiquées par le client au plus tard dans les 8 jours à réception de la marchandise, autrement la marchandise sera considérée acceptée sans réserve.
- 9.2 Le rapport des éventuels défauts doit être envoyé au Fabricant selon les conditions reportés au point 4.4 du paragraphe LIVRAISONS, avec une copie du document de transport.
- 9.3 Le Fabricant, après accord avec le Client, peut accepter en restitution seulement les produits reconnus défectueux pour vices de fabrication, pour procéder à réparation ou remplacement. Les dommages causés dans le transport seront pris en charge seulement si le service de transport était partie du contrat de fourniture.
- 9.4 La restitution des produits en accord avec le Fabricant doit être effectuée dans les emballages originales et les produits doivent être bien emballés. Eventuels dommages dus à emballage pas adapté seront facturés.

10. TRAITEMENTS DES DONNEES PERSONNELLES

Le Fabricant utilisera les données personnelles collectées seulement pour raisons liées à la vente de produits et services, comme défini dans les documents contractuels, en conformité avec le Règlement UE 2016/679 (RGPD) sur la protection des données à caractère personnel et comme défini dans la note d'information sur le traitement des données personnelles (ex Art. 13 Règlement UE 2016/679).

11. TRIBUNAL COMPETENT

Le Forum de Rho - Milano est le seul tribunal compétent pour régler les éventuels litiges entre Client et Fabricant.